

Projet Pédagogique

Du 25/02 au 10/03/2012 à Metzeral

Ski et multi neige

Séjour 6/11 ans



Alain Sebbag
7 rue Montesquieu 67200 Strasbourg
0634266631/pitavol@aol.com

Sommaire

Présentation de l'Organisme « CER SNCF Alsace » et du directeur du séjour

I – Le séjour

1. Le Centre
2. Le Public reçu
3. L'accueil
4. Les dominantes du séjour

II – Les Objectifs du CER

1. les Objectifs éducatifs
2. Leur mise en place, les moyens utilisés
3. La journée de préparation

III – La vie en collectivité

1. Le négociable, établit avec et pour les enfants
2. Le non négociable, la législation
3. La santé

IV – Les adultes et leurs rôles

Le projet pédagogique (PP) représente le contrat passé entre l'organisme et le directeur ACM. C'est un document obligatoire demandé par Le Ministère de la Cohésion sociale, Jeunesse et Sports. Le

projet pédagogique est propre au directeur en accord avec le projet du CER. C'est le document commun à tous qui nous permettra de construire le centre de vacances sur les mêmes bases.

Il permet à l'équipe d'encadrement de préparer le centre et aux différents partenaires de prendre connaissance du déroulement du séjour.

Il s'adresse à l'ensemble du collectif adulte. Il sera le document de référence pour la construction des activités avec les jeunes.

Les apports de chacun au PP seront négociés mais il ne pourra être modifié dans son esprit.

Le Comité d'établissement de la région SNCF Alsace (CER SNCF Alsace) a en charge la gestion des activités sociales. La vocation du CE est donc de permettre aux ouvriers et leur famille de bénéficier de ces activités sociales.

En ce qui concerne plus particulièrement les enfants, le rôle du CE est de leur faciliter l'accès à des activités de loisirs notamment durant les périodes de vacances scolaires et ce, en mettant en place des centres de vacances et de loisirs.

Le CER Alsace (comme tous les autres CER de la SNCF) a scindé ses activités jeunesse en deux groupes : d'une part, les activités nationales (gérées par le CCE sur mandat du CER) qui comprennent notamment des centres de vacances d'une durée de 14 à 21 jours en France et à l'étranger ; d'autre part les activités locales directement prise en charge par le CER. Celui-ci met en place des Accueils de Loisirs Sans Hébergement et des Séjours de Vacances de proximités et de courtes durées dont l'objectif est de faire découvrir aux enfants la « Vie en colo » et ainsi, de leur donner goût aux séjours de plus longue durée dans le cadre du CCE.

Pour me présenter brièvement, je m'appelle Alain SEBBAG, j'ai 43 ans et j'habite à Strasbourg, en Alsace.

Depuis mes 18 ans, je suis animateur avec des enfants de tout âge.

Chirurgien dentiste pendant 12 ans, en région parisienne. Actuellement en période sabbatique, par soucis d'évolution personnelle et professionnelle, je suis retourné tout naturellement vers ma passion première, l'animation. J'ai donc décidé de reprendre la route des loisirs, tout en devenant à mon tour directeur, et ce, dans le but de faire vivre mes valeurs, mes convictions.

9 – Le séjour

1. Le centre

Centre de vacances SNCF de la région Strasbourg
7 rue de la gare
68380 Metzeral
0389776672

Metzeral est le plus ancien village de la Grande Vallée. La Commune est connue pour son usine d'embouteillage d'eau de source de montagne « Valon ».

Plusieurs possibilités d'hébergement : Gîtes 2, 4 ou 6 /7personnes - Dortoirs 12 lits (6 lits superposés) et 1 chambre pour animateurs avec 3 lits (1 lit superposé et 1 lit tiroir). Une salle d'activités avec coin cheminée, baby foot et table de ping-pong.

2. Le public reçu

Deux tranches d'âges seront accueillies pendant le séjour.

Des 6/8 ans. Ces enfants sont très demandeurs d'activités, mais il n'existe pas chez eux de principe de causalité et ils n'ont pas beaucoup d'imagination par eux-mêmes. Il est nécessaire de travailler avec eux sur l'ensemble des éléments de la socialisation : vivre ensemble, manger ensemble, partager, écouter les consignes ; il est essentiel de bien s'affirmer avec cette tranche d'âge (« savoir dire non »). Et s'il est important de se positionner c'est parce que ces enfants sont très demandeurs d'affection (surtout aux moments des temps calmes ou au coucher) et donc l'adulte doit être à l'écoute de ce besoin sans oublier son rôle d'autorité à d'autres moments. Ne pas oublier que pour certains d'entre eux, ce sera peut-être leur première colonie : travail important pour la vie quotidienne.

Des 9/11 ans. C'est un âge important et ambivalent car situé entre la fin de l'enfance pour certains et le début de l'adolescence pour d'autres. Des différences sensibles existent entre les garçons et les filles. Pour les enfants, il s'agit d'une période où ils sont volontaires, pleins d'énergie, curieux, friands d'initiations et d'initiatives ; pour les adolescents, ils rentrent dans la puberté, ce qui signifie des transformations du corps (anatomiques et physiologiques) : ce qui constitue pour eux un bouleversement sur le plan psychologique et relationnel.

Il faut donc en tenir compte dans la construction d'un projet de vie collective. Il ne faut pas oublier non plus qu'il s'agit d'écoliers et de collégiens : deux univers complètement différents.

Nous pouvons penser que c'est simple de faire passer des vacances à des petits, pourtant, même s'il faut proposer des activités simples (jeux de ballon, activités manuelles, jeux de neige...), elles doivent être impérativement anticipées, préparées, nombreuses et diversifiées.

Anticipées et préparées : les animateurs devront arriver pour le séjour avec des jeux, adaptés à l'âge. Avant chaque départ en activité, ils devront prévoir le matériel en fonction des aléas (météo, timing, travail d'équipe...).

Nombreuses et diversifiées : les activités se font évidemment en grand groupe, sur les périodes actives de la journée, mais elles peuvent aussi se faire en petit groupe, sur les temps calmes (histoires, petits jeux manuels calmes...), sur les temps des douches (apprentissage de la toilette...), sur les temps des repas (pour que ceux-ci soient un temps d'échanges...). Les divers moments d'attente (repas, transport...) sont propices à l'activité (chant, danse...).

3. L'accueil

Le but de ce moment est de marquer une réelle coupure avec leur milieu quotidien. C'est un moment privilégié, de partage. C'est aussi le moment pour eux de s'approprier les lieux (chambres, lieux communs,...).

Vous aurez comme mission de les accueillir, de les rassurer, de créer une relation de confiance. Je compte sur vous pour organiser un accueil original, chaleureux, (déguisements, musique, goûter, grands jeux, ...).

4. La dominante du séjour

La dominante de ce séjour est la découverte de toutes les activités liées à la neige (ski, luge, patins à glace, raquettes...) . Nous pourrions développer aussi les différents jeux, de société par exemple, mais aussi les activités manuelles et de plein air... Il est important qu'il y ait un échange et une transversalité entre cette dominante et l'ensemble des activités que nous élaborerons avec les jeunes.

Les activités, seront toujours encadrées par des **intervenants spécialisés**, respectant le PP, ainsi que toutes les normes de sécurité, avec des prestations de qualité. Cependant, vous devrez être présent et vigilant sur toutes les activités.

Vous devrez en concertation avec les jeunes, en organiser d'autres (culturelles, sportives,...).

99 – Les Objectifs du CER

D'une manière générale :

- ✓ Permettre aux enfants de vivre des temps de vacances en dehors du cadre familial.
- ✓ Favoriser un accès égalitaire aux activités de loisirs.
- ✓ Créer des moments conviviaux de vie en collectivité.

En particulier, pour les enfants :

- ✓ Faire découvrir leurs possibilités aux enfants au travers des activités.
- ✓ Permettre aux enfants de devenir responsable et respectueux.
- ✓ Mettre en avant les notions de tolérance de solidarité et de mixité.
- ✓ Encourager l'ouverture sur les autres et permettre la découverte de milieux différents.
- ✓ Eveiller la curiosité et la créativité.
- ✓ Favoriser le développement physique et mental en toute sécurité.
- ✓ Aider les enfants à affirmer leur personnalité.
- ✓ Contribuer à promouvoir l'amitié et le droit à la différence.
- ✓ Permettre aux enfants une ouverture sur le monde.

De là découlent les objectifs du séjour :

✓ *L'accession à l'autonomie et vivre ensemble*

L'autonomie ne recouvre pas la même signification selon les âges.

Le projet sera dans un premier temps basé sur l'épanouissement de l'individu, capable de réfléchir sur les choses qui l'entourent, de ce qui est bien pour lui, sans nuire à la collectivité, car on peut s'épanouir que dans le cadre d'une société. L'être humain est arrivé à son potentiel actuel en développant ses potentiels et en s'associant à d'autres.

En parallèle, à la notion d'individu, n'oublions pas que la raison d'être d'un ACM est aussi l'apprentissage de la vie, de la collectivité : vivre ensemble.

L'autonomie de chacun doit être une réelle prise en charge de soi-même.

Chacun doit être un actif participant et non un simple consommateur.

La vie du centre se construira dans le respect de chacun (enfants, adultes). Nous devons privilégier le droit d'opinions et d'idées de chacun en favorisant les projets voulus par les jeunes. Tolérance, dignité, respect de soi-même et des autres : justice, refus des inégalités, participation aux décisions et responsabilité.

Liberté et solidarité comptent parmi les valeurs que non seulement nous cultivons nous-mêmes et que nous tenons à propager et à partager ensemble.

Le centre de vacances : milieu éducatif

Le centre de vacances est indispensable à la formation physique, intellectuelle et sociale d'un jeune.

L'adulte (animateur, direction, personnel intervenants...) doit tout en mettre en œuvre pour faciliter la réussite de cette action, en étant disponible, présent, responsable et à leur écoute.

Nous tenterons d'amener l'enfant à la pratique d'une vie responsable, saine et équilibrée, à réfléchir sur le monde qui l'entoure. Nous l'amènerons à découvrir et à respecter le matériel utilisé et le milieu environnant. Nous l'inciterons à développer ses capacités d'expressions, de sensation et de création.

Les activités physiques (sports et jeux variés) seront pratiqués dans la détente non compétitive et dans le respect des aptitudes de chacun.

Les activités manuelles devront permettre à l'enfant de découvrir l'emploi de matériaux en vue de créer, d'imaginer, de réaliser, de jouer et de s'épanouir.

Organiser des activités autour des diversités culturelles grâce à la lecture de contes, de jeux...

Ainsi, il s'agit pour chaque enfant et chaque jeune de favoriser :

- sa créativité,
- sa prise de responsabilité,
- la pratique d'activités de qualité,
- le développement de son autonomie, dans un contexte ludique.

L'ensemble des activités pratiquées et l'organisation de la vie quotidienne peuvent aussi faciliter l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté.

1. Leur mise en place, les moyens utilisés

Objectifs	Démarches pédagogiques	Moyens
Autonomie, solidarité	<p>Etablir avec les jeunes les règles de vie, les activités, en veillant à respecter le rythme de vie de chacun</p> <p>Les apprendre, les motiver à proposer, à s'organiser, à gérer, à mettre en place,...</p>	<p>Sous forme ludique, il faudra négocier les horaires du coucher, du lever,...en bref le négociable</p> <p>Possibilité d'organiser des activités et diriger des veilles ou activités ...</p>

Les jeunes sont acteurs de leurs vacances

Je vous demanderai d'apporter une attention particulière à « la lecture ».

2. La journée de préparation

Cette journée se divisera en deux temps :

- ✓ Réunion de préparation
 - Rassembler les documents vous concernant
 - Faire connaissance avant l'arrivée des jeunes, renforcer la dynamique de groupe (13 animateurs)
 - Redéfinir les rôles et les responsabilités de chacun
 - Prévoir le planning d'une journée type
 - Relecture du projet pédagogique

 - Préparer les 2 ou 3ers jours du centre (planning, activités, horaires repas,...)
 - Expliquer le déroulement des plannings de chacun, suite à l'évolution du CEE et des 11 heures de repos consécutives
 - Expliquer le départ au centre et le retour
 - Le fonctionnement et l'accompagnement des groupes de ski

999 – La vie en collectivité

1. Le négociable, établit avec et pour les jeunes

De façon à construire des bases solides, les règles de vie seront négociées avec les jeunes, dès le début du séjour. Il est très important de faire comprendre aux jeunes que des règles sont à tout moment négociables en fonction de leurs envies, de leurs besoins. Cependant, si nous sommes amenés à constater que certaines règles ne sont pas respectées alors nous devons les modifier.

- ✓ **Le lever et le petit déjeuner** : en concertation avec les jeunes vous fixerez les heures de lever et du petit déjeuner, en fonction des activités proposées. Vous pouvez leur proposer un petit déjeuner « échelonné » de façon à respecter le rythme de chacun.
- ✓ **Les repas du midi et du soir** : Le repas du midi sera pris au restaurant de la station et le soir un traiteur nous livrera des repas.
- ✓ **Le coucher** : il serait souhaitable, en concertation avec les jeunes, de convenir d'un horaire de coucher fixe, au moins pour le début du séjour.
- ✓ **Les veillées** : elles seront organisées en fonction des envies des jeunes, sans obligation de participer !!! Je vous demande d'en prévoir quelques unes d'avance, de secours. Les jeunes pourront eux-mêmes organiser leurs veillées, ce qui serait préférable pour développer leur autonomie, avec votre aide bien sûr.
- ✓ **L'hygiène** : soyez vigilants, assurez vous que tous les jeunes veillent à leur hygiène corporelle (douche, mains, dents,...). Attention également à l'hygiène alimentaire, repas équilibrés, prise des repas réguliers, quantité suffisante.
- ✓ **La gestion du linge** : si vous fonctionnez par référent, alors vous devrez organiser un planning, à la vue des jeunes, soit par référent, soit par besoin des jeunes.
- ✓ **Rangement des chambres** : les lieux de couchage devront être propres et rangés.

- ✓ **Les activités** : les 1ers jours, vous mettrez en place certaines activités, puis ensuite vous ferez en fonction de leurs envies, de leurs projets. L'idée est de faire concevoir le planning d'activités par les jeunes, vrais acteurs de leurs vacances.
- ✓ **L'aménagement des locaux** : il est important que les jeunes aient leur propre repère au sein de la colo. Pour cela, quoi de mieux que de les laisser décorer, aménager leur endroit !!!
- ✓ **La communication avec les parents** : les jeunes disposeront d'un Blog colo , nous aurons à disposition un appareil photo numérique ainsi qu'un ordinateur portable.

2. Le non négociable, la législation

Les points suivants ne sont pas négociables dans la mesure où nous sommes responsables des enfants :

- ✓ *Protection morale et physique de tous* : nous devons à tous instants être présents, vigilants, aux insultes, aux remarques désobligeantes, aux violences physiques, aux normes de sécurité.
- ✓ *L'alcool* : l'alcool est interdit aux mineurs de – de 18 ans. Ceci étant dit vous êtes aussi concernés par ce point.
- ✓ *La cigarette* : la cigarette est interdite sur l'ensemble des ACM. Vos pauses cigarettes seront limitées dans la journée. Vous ne devez pas fumer devant les jeunes, durant les activités. De plus, un espace fumeur pour les animateurs sera mise en place à l'extérieur du site.
- ✓ *La drogue* : la consommation de drogues est interdite par la loi, donc je n'ajouterais rien d'autre à ce sujet.
- ✓ *La mixité dans les lieux de couchage* : à partir de 6 ans la mixité dans les lieux de couchage est interdite la nuit et le jour. C'est pourquoi il est souhaitable que les jeunes s'approprient un endroit de façon à partager, à échanger, comme la bibliothèque, ce qui pourra favoriser la lecture !
- ✓ *La sécurité* : toutes les règles de sécurité sur le centre et à l'extérieur devront être respectées minutieusement, et affichées à la portée et à la vue de tous.
- ✓ *Le comportement* : je vous demande d'être plus que vigilants au langage, à la politesse, à la façon de se comporter.
- ✓ *Le matériel* : vous veillerez au respect du matériel mis à notre disposition.

3. La santé

La santé ne doit pas être considérée simplement comme l'absence de maladie,...mais comme une ressource, un processus à construire tout au long de sa vie. Il faut prendre en compte la personne dans toute son ambivalence, ses désirs, et ses besoins (psychologiques, sociales, physiologiques,...).

La santé est synonyme du respect du rythme de vie de chacun. L'organisation du centre doit être faite de façon à ce que chacun d'entre eux trouvent leurs repères. La santé passe également par la phase hygiène.

TV- Les adultes et leurs rôles

1. Rôles du collectif adulte

La cohésion de toutes ces personnes, le travail en équipe, leur cohérence, et une bonne communication, sont les bases solides et indispensables. Croyez moi si ces bases sont mises en place rapidement, vous obtiendrez une dynamique de groupe formidable !!!

Nous avons tous le même rôle éducatif et préventif

Le Directeur

- ✓ Veiller à l'intégrité physique et morale
- ✓ Veiller à la sécurité de tous
- ✓ Gérer le collectif adulte
- ✓ S'assurer du bon déroulement du séjour
- ✓ Gérer le budget

Assistant Sanitaire

- ✓ Veiller à l'intégrité physique et morale
- ✓ Veiller à la sécurité de tous
- ✓ Tenir à jour le cahier infirmerie
- ✓ Etre disponible, à l'écoute
- ✓ Administrer les traitements
- ✓ Rôle préventif santé/hygiène

Animateurs

- ✓ Veiller à l'intégrité physique et morale
- ✓ Veiller à la sécurité de tous
- ✓ Organiser des activités
- ✓ Etablir un climat de confiance, de dialogue
- ✓ Etre disponible, à l'écoute
- ✓ Les guider, les dynamiser

Intervenants

- ✓ Veiller à l'intégrité physique et morale
- ✓ Partager son savoir faire, compétences
- ✓ Travailler avec le PP
- ✓ S'intégrer dans la vie collective
- ✓ Mettre à disposition un équipement et des locaux conformes aux normes de sécurité

Sur un plan éducatif notre objectif sera de s'assurer que les jeunes passent de bonnes vacances, en préservant leur sécurité morale et physique, en leur proposant des activités ludiques, amusantes. Vous vous baserez sur les idées, sur les projets des jeunes, pour y apporter une dimension éducative, à savoir, enrichir ses connaissances, son savoir faire, grâce aux expériences, aux compétences, et aux centres d'intérêts de chacun

Je vous demande d'arriver sur le centre avec certaines activités, avec des réflexions constructives autour du projet, de la vie quotidienne, des règles de vie.

Si vous avez des questions, des incompréhensions, je reste à votre disposition (06 34 26 66 31).

A très vite.....

Nota : pensez à vous munir sur le centre des originaux de vos diplômes, et au cas où, des copies de votre certificat médical, de votre permis de conduire, carte d'identité, et casier judiciaire